

Le compte rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent

A Fond la Forme ?



association francophone de
psychologie et psychopathologie
de l'enfant et l'adolescent

WEBINAIRE
Mardi 1^{er} février 2022
18h00 – 19h00

Katia Terriot et **Robert Voyazopoulos**



Mardi 1^{er} février 2022

**Webinaire enregistré pour accès en replay le lendemain.
Le pdf du support Powerpoint également disponible en ligne sur
www.appea.org**

Rappel : nous ne pouvons pas délivrer d'attestation de formation ou de suivi pour ce format de webinaire gratuit. Notre conseil, si nécessaire pour votre service, votre CPF ou votre employeur : enregistrer le mail info de connexion et faire une capture d'écran durant le webinaire.



Mardi 1^{er} février 2022



Décès de Régine Scelles

Régine Scelles, Professeur de psychopathologie à l'Université de Paris-Nanterre, Directrice adjointe du Laboratoire Clinique, psychanalyse et Développement *ClipsyD*. Spécialiste en psychologie et psychopathologie du polyhandicap, de la fratrie et du handicap.

Membre du Conseil scientifique de la CNSA, Déléguée scientifique à l'HCERES, directrice de la fédération de Recherche Education-Psychologie-Neurosciences, directrice de la revue Dialogue, membre fondatrice du SIICHLA, membre du conseil d'administration de la Fédération de l'école des Parents (FNEP)

Auteur de *Famille, culture et handicap ; Liens fraternels et handicap ; Psychopathologie et Handicap de l'enfant et l'adolescent ...*

A eu la responsabilité, partagée avec Jean-Philippe Raynaud, du colloque APPEA sur **Psychopathologie et Handicap de l'enfant et l'adolescent** les 3-4-5 novembre 2011 à Lyon-Cité internationale

Nous sommes profondément tristes et affectés par cette nouvelle de la disparition d'une grande dame de la psychologie



INTRODUCTION

L'Evaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent

au sens de ses initiateurs et concepteurs

Colette Chiland, Rosine Debray, Simone Bourgès, Roger Perron ...

et les contemporains

Elsa Schmid-Kitsikis, Marie-Luce Verdier-Gibello, Claire Meljac, Anne Andronikof, Grégory Michel, Georges Cognet ...

Essai de définition

Travail délicat et complexe .../... effectué dans une perspective clinique .../... dans un cadre scientifique et déontologique dûment balisé .../... conçu comme un moment privilégié de rencontre entre un enfant qui présente des difficultés, et un spécialiste du développement de l'enfant, de la psychopathologie et des tests. Les tests utilisés ne sont que des médiateurs, des révélateurs, dans un processus plus large d'échange enfant-adulte qui vise à la compréhension la plus exhaustive et la plus fine possible des outils qu'il s'est forgé pour penser le monde, de l'image de soi qu'il s'est construite, de la représentation qu'il a de ses relations à autrui, aux apprentissages, de la façon dont il régule ses émotions ...

Andronikof A., Fontan, P. L'examen psychologique de l'enfant : pratique et déontologie. *Neuropsych. enfance* 62 (2014) 403-407



L'Evaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent

n'est pas

- le seul examen de l'intelligence avec une échelle composite type Wechsler, Nemi, Kaufman,
- une simple observation pendant un ou des entretiens,
- une approche partielle de telle ou telle fonction cognitive,
- un suivi ou accompagnement thérapeutique ou psychopédagogique ...

Le compte-rendu d'évaluation psychologique ne sera donc pas (pas seulement) :

- un compte rendu psychométrique de WISC ou autre échelle,
- un rapport d'observation clinique de moments d'entretien ou de jeu,
- une lettre de recommandation à l'équipe éducative,
- un bilan d'étape dans une prise en charge ...





Partir de la clinique

Et donc

« ... décrire un sujet et les problèmes qu'il présente, classer le problème et définir sa forme spécifique ainsi que ce dont il se différencie (diagnostic différentiel), étudier le développement, l'origine et les mécanismes des problèmes, faire un pronostic et poser une indication.

Pédinielli J.-L. (1994) Introduction à la psychologie clinique. Nathan

Une évaluation psychologique ne devient pas éthique après-coup, elle l'est dès le départ.

Penser le compte rendu, c'est poser avant tout les bases d'une éthique de la clinique – qui trouve son application dans la **déontologie = règles et devoirs qui régissent une profession**





Un cadre déontologique et juridique

Les déclarations et conventions internationales

2000 Charte européenne des droits fondamentaux

2006 Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.



Les textes juridiques en France

Les Codes législatifs : Code de la santé publique, de la fonction publique, du travail, de l'action sociale et famille – de l'éducation – de la fonction publique (hospitalière, d'état, territoriale) ...

Code pénal : le secret professionnel art.226-13

Le droit des usagers

Communication et modalités de transmission des informations sur les personnes

Loi 2002-2 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale et les 7 droits fondamentaux

Loi 2002-303 dite « loi Kouchner » - informations au patient et accès au dossier médical

Loi 2005-102 dite « loi handicap 2005 » et le Décret n° 2008-110 relatif au GEVA

Loi 2016-41 dite loi de santé 2016 Art. 25 versus art. 1110.4 Code de santé publique sur l'information partagée

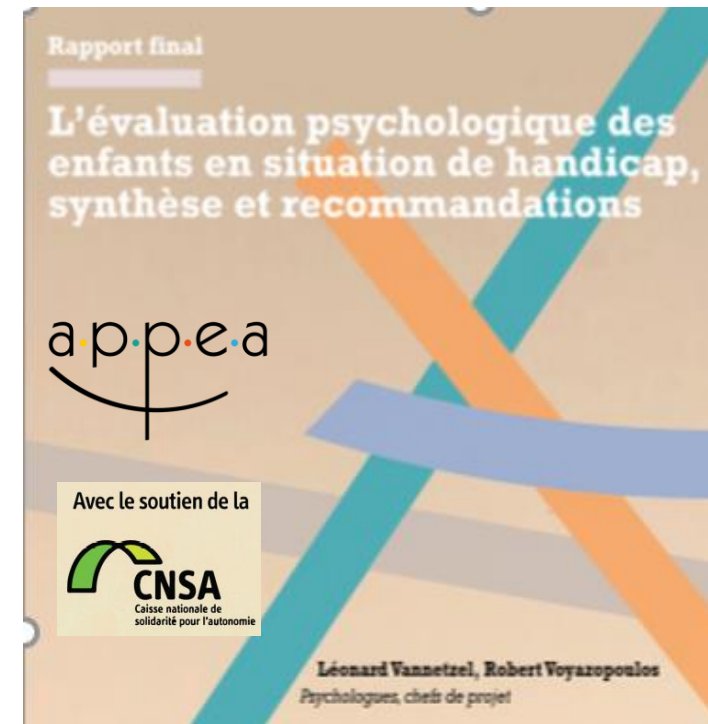
Le code de déontologie Révision 2021



Un cadre déontologique et juridique

Les publications et travaux

- **La Conférence de Consensus 2011** L'examen psychologique de l'enfant et l'utilisation des mesures 32 Recommandations dont 5 sont consacrées à la communication des résultats
- **Le rapport de recherche publié par l'APPEA 2016** – L'évaluation psychologique des enfants en situation de handicap
- **Les travaux et avis de la CNCDP**





Un cadre déontologique et juridique

Les publications et travaux

Les travaux et avis de la CNCDP



Argumentaire

LES ATTESTATIONS
DU PSYCHOLOGUE

Responsabilités & Enjeux

2010

70 % des plaintes des usagers à l'encontre des psychologues concernent les écrits que ceux-ci produisent.

Cette inflation de litiges est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans un environnement de judiciarisation croissante.

Qu'il s'agisse de psychologues missionnés pour une expertise ou de psychologues libéraux produisant des attestations, leurs écrits sont de plus en plus remis en question.

Les avis rendus par la CNCDP en la matière font apparaître deux types de problèmes :

- Les écrits sont perçus comme tendancieux car prenant parti.
- Le contexte de la production de ces écrits ou leur forme ne sont pas adéquats.

Etude sur 420 avis donnés :

- 35% des questions posées concernent les écrits des psychologues (rapports, compte rendus, certificats ...)
- 70 % des plaintes des usagers à l'encontre des pys concernent leurs écrits

Journées d'études

La responsabilité des psychologues dans leurs écrits **27 novembre 2021**

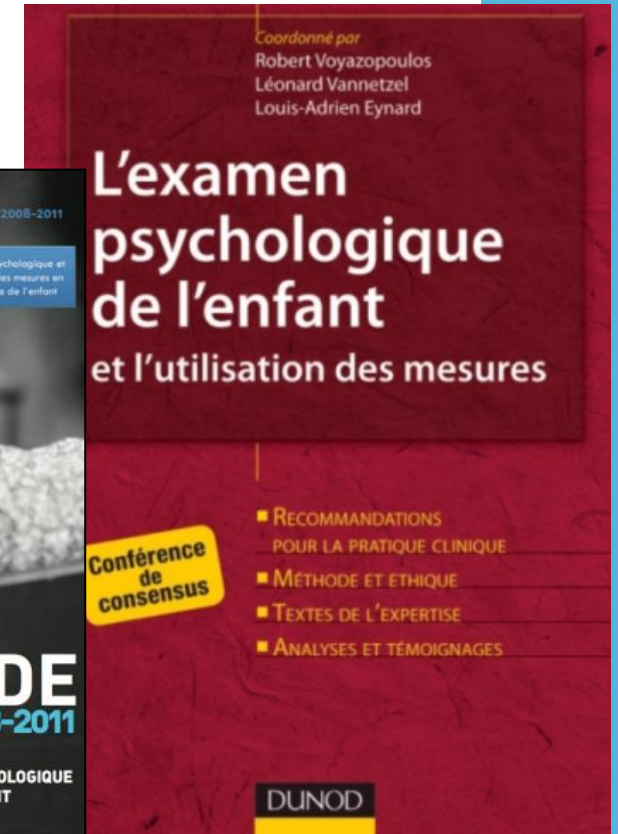


Un cadre déontologique et juridique

Les publications et travaux

La Conférence de consensus 2008 - 2011

- 32 Recommandations** dont 5 consacrées à la communication
- **R28 : Le psychologue doit communiquer les résultats, accompagnés d'une interprétation et des propositions, à l'enfant et à ses responsables légaux.**
 - **R29 : Les résultats de l'examen font l'objet d'un document écrit, daté et signé par le psychologue qui l'a réalisé.**
 - **R30 : Le compte rendu doit fournir non seulement des informations factuelles, mais également une interprétation des résultats, une description du fonctionnement global de l'enfant et des propositions d'action.**
 - **R31 : La communication du compte rendu écrit doit être faite à l'enfant et à ses responsables légaux dans le cadre d'un entretien.**
 - **R32 : La communication du compte rendu à des tiers doit être faite dans le respect des règles du secret professionnel et avec l'accord des intéressés.**



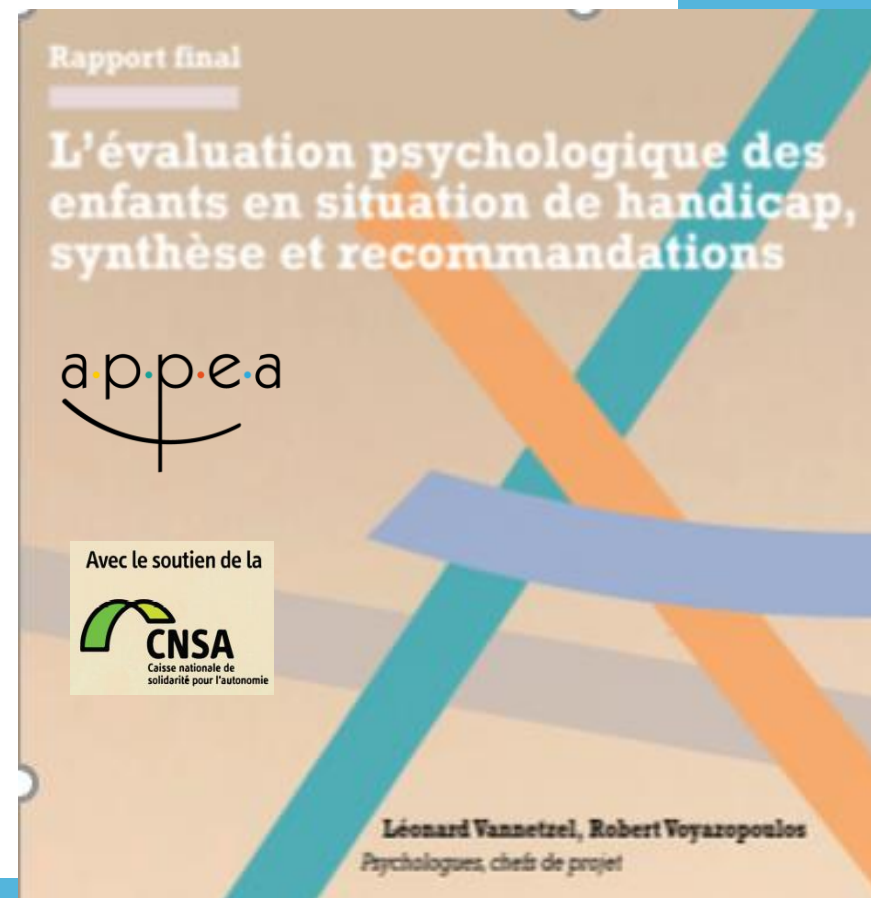


Un cadre déontologique et juridique

Les publications et travaux

Le rapport de recherche publié par l'APPEA 2016

L'évaluation psychologique des enfants en situation de handicap





Un cadre déontologique et juridique

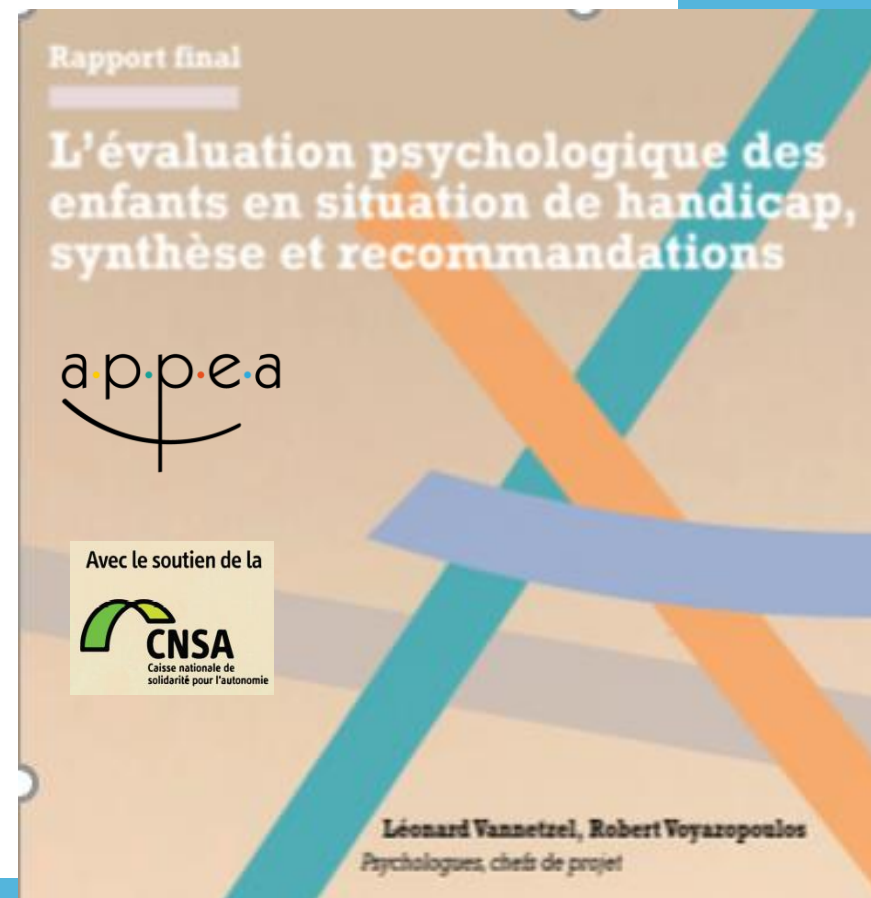
Les publications et travaux

Le rapport de recherche publié par l'APPEA 2016

L'évaluation psychologique des enfants en situation de handicap

Du côté des lecteurs : quelques observations faites

- Le format et l'architecture du CR
- La psychométrie peu convaincante sans éclairage clinique
- Le réductionnisme des données chiffrées
- Anamnèse, profil de l'enfant ou l'adolescent et description des difficultés/points forts enrichissent la compréhension de la problématique
- L'importance de la conclusion comme aboutissement logique de la présentation
- L'appréciation des recommandations





L'objet d'étude de la psychologie : le psychisme

✓ **Pas de statut juridique de la psyché** (alors que le corps en a un)

✓ **Un statut scientifique** qui évolue

✓ **Un relativisme épistémologique**
le psychologue construit des représentations ...

✓ **Une définition contingente** : il n'est pas défini une fois pour toutes

✓ **Critère d'indissociabilité**

Le psychisme ne peut pas être artificiellement séparé du sujet, de la personne. L'activité du psychologue s'exerce sur les personnes : « usager », « patient », « client », « sujet » ...



Son support : le modèle fonctionnel et dimensionnel

qui complète le modèle catégoriel et structurel de la médecine psychiatrique



La méthode clinique et les outils d'évaluation

Le savoir n'est pas neutre – il faut argumenter les données psychologiques

La question de l'EBM ou EBS (Evidence Base Science)

Les outils d'évaluation

Statistiques appliquées en psychologie :
une des formes les plus abouties, élaborées
et fiables en sciences humaines

Mais :

- erreur de mesure
- inaccessibilité de la « note vraie » du sujet
- nécessités mais difficultés de l'interprétation
- rapport entre propriétés du groupe (approche nomothétique)
et causalité individuelle (approche idiographique)
- conséquences de la vulgarisation = banalisation des chiffres comme le QI

BRIEF NEPSY-II

Mémi2 UDN-3

WISC-V ADOS-2

ADI-R PEP-3

WPPSI-IV FÉE

Vineland-II SON-R

ABC-II BASC3



Évaluation psychologique : pourquoi un compte-rendu ?

L'indépendance du psychologue dans ses décisions a pour corollaire l'obligation d'en répondre. Lavallard, M.-H. (2000). Evaluation et déontologie. Bulletin de Psychologie, 53(1) / 445, 101-105

- Le savoir du psychologue est fait pour être communiqué.
- Le psychologue ne peut se prévaloir abusivement des limites et des incertitudes de l'évaluation psychologique, voire du secret professionnel, pour s'affranchir de rendre compte de son exercice et de son expertise en termes adaptés et compréhensibles.
- Aboutissement naturel, « point d'orgue » de l'évaluation qui lui donne tout son sens.
- Importance de l'effet « feed-back » et de l'acceptabilité pour les recommandations.

ENTRETIEN AVEC L'ENFANT
OU L'ADOLESCENT



ENTRETIEN
AVEC LES PARENTS



Pourquoi un compte-rendu écrit ?

- **Le retour oral au cours d'un entretien avec les parents n'est pas toujours maîtrisé** (conditions matérielles, présences et disponibilités, temporalité, accessibilité et termes adaptés, impact et efficacité des explications, niveau de compréhension, reconstruction après-coup ...).
- **Un droit indiscutable pour les personnes** (sauf si le psychologue a signifié, dès l'accueil, sa non réalisation de l'écrit à l'issue de son évaluation et les motifs).
- **Moyen de communication** des psychologues entre eux et avec les autres professionnels.
- **Meilleurs contrôle et maîtrise** par le psychologue des termes utilisés, des effets des données transmises et de ses conclusions
- **Limite les malentendus** et les interprétations excessives
- **Conservation du document** pour le parcours de la personne



Vers une définition du compte-rendu écrit d'évaluation psychologique

- ✓ Produit final de l'évaluation psychologique.
- ✓ Traduction de la connaissance et de la compréhension du développement et du fonctionnement psychologique du sujet
- ✓ Contenu qui met en jeu le professionnalisme, la responsabilité et la crédibilité de celui qui l'écrit.
- ✓ Les conclusions du psychologue sont libres, établies en toute conscience et en responsabilité complète, dans l'intérêt supérieur de l'enfant, et elles ne peuvent être soumises à une quelconque obligation de service ou de solidarité.

Mais

- ✓ Pas de dispositions particulières aujourd'hui (au sens professionnel, institutionnel ou juridique) concernant la conduite, la méthode et la rédaction d'un compte rendu d'évaluation psychologique



Le compte rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent

A Fond la Forme ?



association francophone de
psychologie et psychopathologie
de l'enfant et l'adolescent

WEBINAIRE
Mardi 1^{er} février 2022
18h00 – 19h00

Katia Terriot et **Robert Voyazopoulos**





Que nous apprend la recherche concernant les comptes-rendus d'évaluations psychologiques ?



Un constat

- Quasiment aucune recherche en France
- Un peu plus outre Atlantique mais peu fréquentes, et souvent anciennes
- Alors qu'acte fondamental du.de la psychologue, sur lequel il.elle passe beaucoup de temps ; point culminant de l'évaluation psychologique même si à considérer comme une partie du processus d'évaluation plutôt que l'étape finale (Rahill, 2014)

Le compte-rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent : A fond la forme ?



- Quelles sont les attentes des parents concernant les comptes-rendus ?
- Quel est le format le plus apprécié par les parents et le mieux compris ?
- Quel est le niveau de lisibilité approprié, notamment pour les parents ?
- Quel est le niveau de lisibilité des comptes-rendus rédigés par les psychologues ?
 - Comment améliorer la compréhension des comptes-rendus?



Quelles sont les attentes des parents ?



Tidwell & Wetter (1978)

N=44 parents

Questionnaire
de 17
questions

Q5. Quand vous lisez le compte-rendu, quel est votre intérêt premier ?

Découvrir des aides et techniques pour aider mon enfant	54,55%
Trouver des explications	40,91%

Q9. Quelle partie du compte-rendu vous aide le mieux ?

Anamnèse	0%
Observations	9,09%
Résultats aux tests / scores	2,27%
Analyse des résultats	15,91%
Recommandations et suggestions	72,73%



Rahill (2018)

N=32 parents
Questions
ouvertes

Catégorie	Pourcentage de réponses
Quels sont les atouts des comptes-rendus que vous avez lus ?	
Identifient les forces et faiblesses	27%
Sont collaboratifs	17%
Mesurent un potentiel	17%
Aident à identifier des interventions	21%
Quelles sont les faiblesses des comptes-rendus que vous avez lus ?	
Manquent de recommandations appropriées	25%
Contiennent trop de jargon	25%
Ne soulignent que les faiblesses	15%



Quel est le format le plus apprécié par les parents et le mieux compris ?



Wiener & Kohler (1986)

N=45 parents

Ont proposé 3 types de compte-rendu :

- **A. Forme courte** : une seule page avec les motifs, les résultats et une conclusion (pas d'observations, quelques recommandations et utilisation de jargon)
- **B. Rapport psycho éducationnel** : structuré en différentes parties : motifs, observations, résultats, développement social et émotionnel, conclusion, recommandations (spécifiques et expliquées précisément pour que les parents puissent les mettre en œuvre facilement). Jargon évité ou défini. Longueur : 3 pages et une demie-page en annexe
- **C. Rapport sous forme de questions-réponses** : les motifs sont sous forme de questions qui résultent des discussions avec les parents et les enseignants. Le compte-rendu est construit sous la forme de paragraphes avec la réponse à chaque question. Longueur : 4 pages et une demie-page en annexe



Wiener & Kohler (1986)

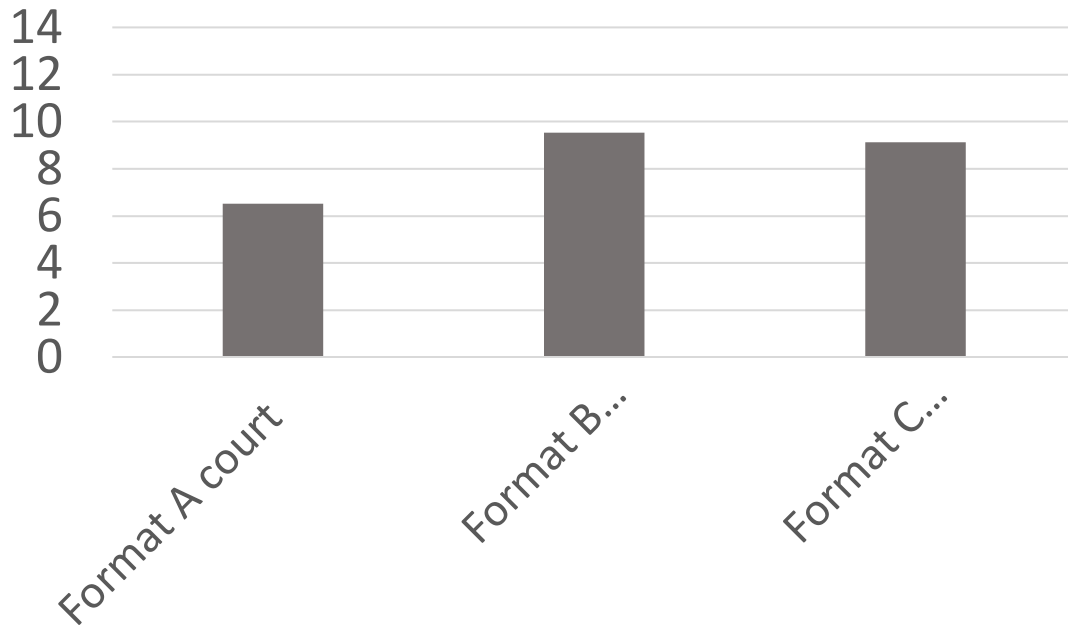
Exemples de questions dans le rapport C :

- Quel est le niveau général de Matthieu ?
 - Quelles sont ses forces et faiblesses ?
- Est-ce que son fonctionnement social et émotionnel est affecté par des difficultés d'apprentissage ?
 - Quelles sont les adaptations/remédiations les plus adaptées ?
- Quelles actions peuvent faire ses parents à la maison pour l'aider ?

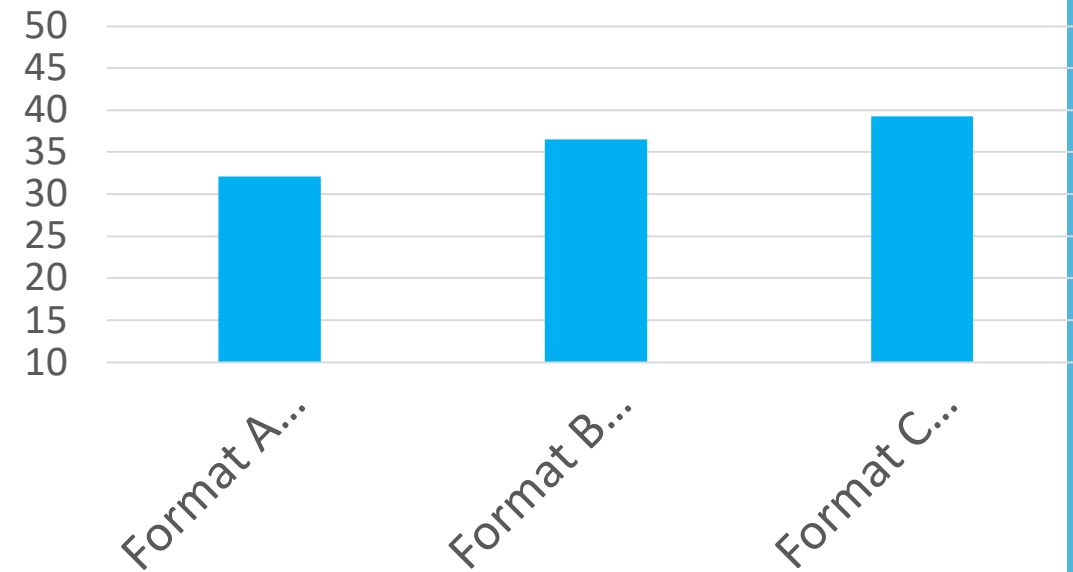


Wiener & Kohler (1986)

Compréhension



Préférence



Les formats B et C diffèrent significativement du format A que ce soit pour la compréhension ou pour la préférence.

Format C plus apprécié des parents mais différence non significative par rapport au format B



Quel est le niveau de lisibilité approprié,
notamment pour les parents ?

Quel est le niveau de lisibilité des comptes-
rendus rédigés par les psychologues ?

Le compte-rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent : A fond la forme ?



- Code de déontologie des Psychologues (2021), Article 15 « la-le psychologue présente ses conclusions de façon claire et adaptée à la personne concernée »
- Recommandations pour la pratique de l'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie, conférence de Consensus sur l'examen psychologique 2008-2010

Recommandation 30 « Le compte-rendu évite de mentionner (...) un vocabulaire trop technique. Les termes utilisés sont soigneusement choisis et compréhensibles pour les personnes concernées »



De manière générale...

Enquête PIAAC (OCDE, 2012) sur les capacités des adultes à maîtriser des informations écrites

22% des personnes âgées de 16 à 65 ans en France ont un faible niveau de compétences à l'écrit (peuvent identifier une information élémentaire dans un contexte simple mais éprouvent des difficultés à comprendre un texte même bref)

N=7000 adultes

La France avait la 22^{ème} place dans les pays de l'OCDE concernant le niveau de compétence à l'écrit

Proportion de la population par groupe de compétence dans les domaines de l'écrit et des chiffres

	Domaine de l'écrit				
	Niveau <1	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveaux 4 ou 5
France	5,3	16,2	35,9	34,0	7,7
OCDE	3,3	12,2	33,3	38,2	11,8



Harvey (1997, 2006)

Exemple niveau moins élevé (Harvey, 1997)

« Une thérapie de groupe quotidienne a été organisée pour améliorer la capacité d'Albert à parler avec d'autres adultes et étudiants de son âge. Les réunions de groupe ont fourni à Albert le soutien et les soins des autres dans un cadre de groupe. Parfois Albert essayait de prendre la direction du groupe. Il essayait souvent de provoquer les autres. D'autres élèves de l'âge d'Albert ont essayé de l'aider à apprendre le tour de rôle et à partager avec les autres. Ils l'encourageaient également lorsqu'il disait quelque chose qui était clair et sur le sujet. L'équipe ne lui a pas permis de se moquer des autres membres du groupe. Elle a également félicité Albert quand il apportait une contribution positive ou qu'il se montrait coopératif. Globalement, en thérapie de groupe, Albert a appris à parler avec plus d'assurance (plutôt qu'agressivement), et il a fait des progrès en s'entendant avec les autres. Il a encore besoin d'aide pour abandonner son habitude d'utiliser une conduite agressive pour arriver à ses fins ».

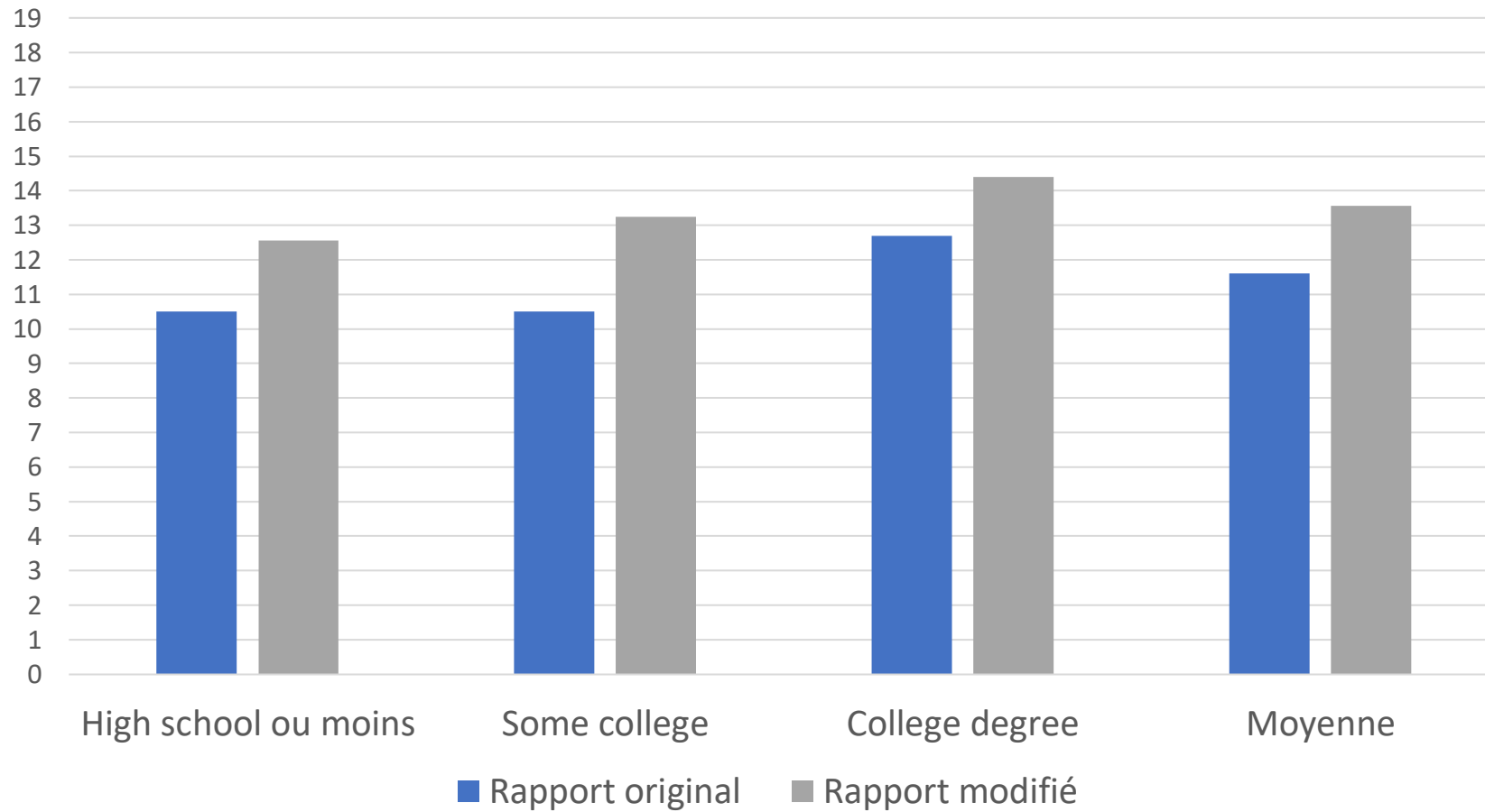


Weddig (1984)

- N=114 parents
 - 1 groupe avec un rapport « traditionnel »
 - 1 groupe avec le même rapport modifié (niveau de lecture plus faible, remplacement des termes techniques par des descriptions comportementales, des définitions, longueur moindre mais le contenu reste le même)
 - Mesure de compréhension du contenu du rapport (19 items)
 - Mesure de lisibilité des rapports
- Pour les 50 rapports « traditionnels » → niveau de lisibilité très élevé



Compréhension





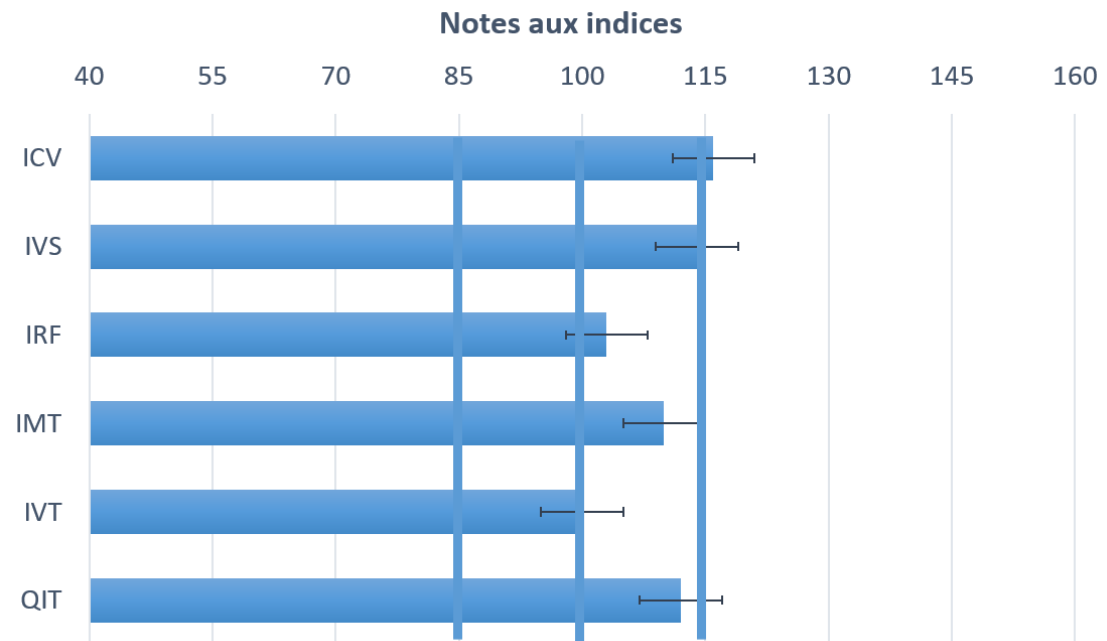
Comment améliorer la compréhension des comptes-rendus psychologiques ?



Miller & Watkins (2010)

- N=144 parents
- Hypothèse : la compréhension, la mémorisation des comptes-rendus et la satisfaction peut être améliorée par l'utilisation de graphiques
- Utilisation de graphiques en barre
- Résultats :
 - Meilleure rétention des informations pour le compte-rendu avec graphiques
 - Meilleure satisfaction

Et ce quel que soit le niveau scolaire des parents





Que nous apprend la recherche ?

1. Pour répondre aux attentes des parents sur le compte-rendu psychologique :
 - Proposer des recommandations spécifiques, concrètes, implémentables
 - Diminuer le jargon
 - Proposer un portrait équilibré des forces/faiblesses de l'enfant
2. Concernant le format du compte-rendu, privilégier une structuration par domaine ou par questions-réponses pour augmenter la compréhension et la satisfaction



3. Ecrire à un niveau de lisibilité moyen ou en deçà en :

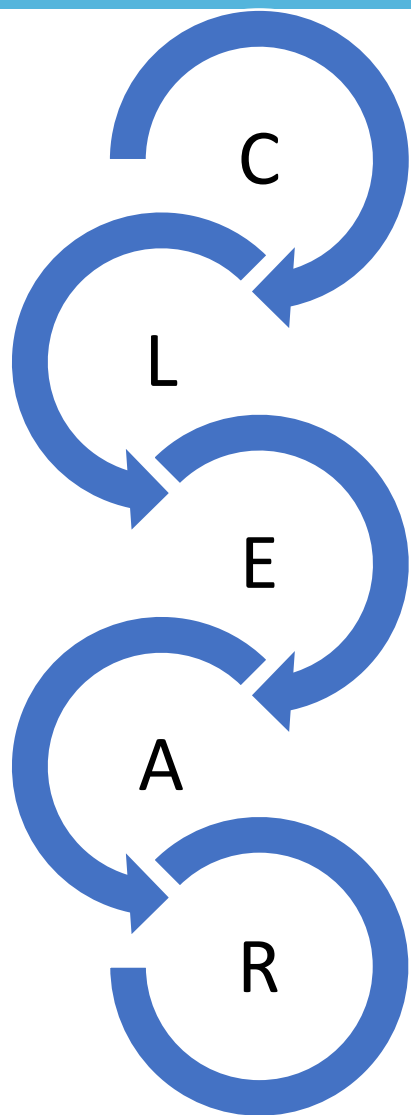
- Evitant les mots techniques et/ou les définir clairement
- Evitant les phrases longues / paragraphes longs et textes longs
- Privilégiant les phrases actives et sans double négation
 - Choissant des mots fréquents
 - Utilisant les mots de la personne

Evaluer le niveau de lisibilité de ses comptes-rendus :

<https://www.scolarius.com/>

4. Proposer des aides visuelles, notamment des graphiques en barres pour faciliter la compréhension, la rétention et la satisfaction

Le compte-rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent : A fond la forme ?



C Centrer sur l'individu

L Lier les questions de départ (motifs), les résultats et les recommandations

E Encourager la personne à mettre en œuvre les recommandations

A Adresser les points forts et points faibles (compte-rendu doit être équilibré)

R Rendre le compte-rendu lisible, compréhensible, simple à lire

(Mastoras et al., 2011)



Références bibliographiques

Harvey, V. S. (1997). Improving readability of psychological reports. *Professional Psychology: Research and Practice*, 28, 271–274.

Harvey, V. S. (2006). Variables affecting the clarity of psychological reports. *Journal of Clinical Psychology*, 62, 5–18.

Mastoras, S. M., Climie, E. A., McCrimmon, A. W., & Schwean, V. L. (2011). A C.L.E.A.R. Approach to report writing: A framework for improving the efficacy of psychoeducational reports. *Canadian Journal of School Psychology*, 26(2), 127–147. <https://doi.org/10.1177/0829573511409722>

Miller, J.A. & Watkins, M.W. (2010). The Use of Graphs to Communicate Psychoeducational Test Results to Parents. *Journal of Applied School Psychology*, 26, 1–16.

Rahill, SA (2018). Parent and teacher satisfaction with school-based psychological reports. *Psychology in the Schools*, 55, 693– 706. <https://doi.org/10.1002/pits.22126>

Tidwell, R. & Wetter, J. (1978). Parental evaluations of psychoeducational reports: a case study. *Psychology in the Schools*, 16(2), 209-215.

Weddig, R.R. (1984). Parental interpretation of psychoeducational reports. *Psychology in the Schools*, 21, 477–481.

Wiener, J. & Kohler, S. (1986). Parents' comprehension of psychological reports. *Psychology in the Schools*, 23, 265–270.

Le compte rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent

A Fond la Forme ?



association francophone de
psychologie et psychopathologie
de l'enfant et l'adolescent

WEBINAIRE
Mardi 1^{er} février 2022
18h00 – 19h00

Katia Terriot et **Robert Voyazopoulos**





Essai de définition du compte-rendu d'évaluation psychologique

Transcription écrite et concise, en termes les plus clairs possible, en évitant les expressions ambiguës, des différentes étapes de l'évaluation psychologique : demande, indications, méthodologie et techniques proposées, anamnèse et présentation de l'enfant ou de l'adolescent, conduite clinique de l'évaluation, présentation des données recueillies, analyse et interprétation, puis approche diagnostique, conclusion et recommandations.

La communication préalable à l'intéressé (les parents dans le cas d'un examen psychologique d'enfant) et la transmission à des tiers doivent tenir compte des obligations législatives et réglementaires relatives aux informations communiquées et transmises que les professionnels du champ de la santé, de l'éducation et du social détiennent.





Le fond

17 points

- 1/ nom, identité et coordonnées du psychologue
- 2/ titres et fonctions – n° ADELI
- 3/ date de rédaction et identification du document (titre)
- 4/ destinataire(s) et mention CONFIDENTIEL
- 5/ identité de l'enfant et informations factuelles
- 6/ origine, motif de la demande et questions posées
- 7/ observations confiées par parents/entourage ; symptômes, signes positifs
- 8/ anamnèse et prise en compte des autres évaluations (médicales, paramédicales, éducatives, scolaires, sociales).
- 9/ démarche de l'évaluation (entretien - méthode/moyens d'investigation)
- 10/ présentation et profil de l'enfant
- 11/ clinique de la passation – les épreuves et les tests
- 12/ limites cliniques et techniques de l'évaluation
- 13/ résultats et données (chiffrés ou par niveaux qualitatifs)
- 14/ analyse et interprétation
- 15/ conclusion (orientation diagnostique générale ou précise, réponses aux questions posées)
- 16/ préconisations, recommandations, prolongements
- 17/ signature





La forme

6 points

- **Format** : semi-structuré avec sections séparées et sous-titres
- **Construction** : développement avec concision et brièveté
(éviter les 2 écueils : compte-rendu télégraphique et compte-rendu « parapluie »)
- **Nombre de pages** : de 3 à 5 maxi, inserts tableaux, dessins, schémas ... compris
- **Langue écrite** : orthographe, grammaire et syntaxe correctes avec contrôle des erreurs même mineures et suppression des répétitions et tics de langage
- **Sémantique** : attention particulière au sens propre et sens figuré des mots
= le « poids » des mots – utilisation mesurée des termes psychopathologiques
- **Annexes** (parties de protocoles, tableaux, données diverses) :
possibles si nécessaires à l'exposé de la problématique





La mise en œuvre

- Les compétences de base en langage écrit
- La reconnaissance institutionnelle de cette expertise
- Le temps // le coût



3 à 4 heures pour la synthèse, la reprise des éléments saillants, la rédaction de chaque chapitre ou paragraphe, la mise en page, les corrections, la relecture ...

Cadre institutionnel - cadre libéral : comment formaliser le temps et l'expertise consacrés ? Comment la facturer ?

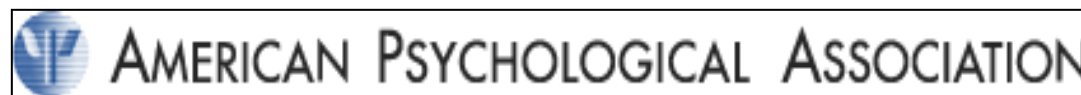
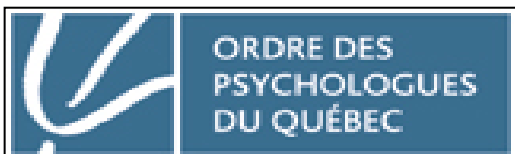




Conclusion ?

Le compte rendu écrit d'évaluation psychologique nous engage, reflète le sens clinique, celui des responsabilités professionnelles et témoigne de la dimension éthique de la pratique.

Principales qualités souhaitables : construction, méthode, clarté, brièveté, considération clinique générale, adéquation et pertinence par rapport aux questions posées et à l'attente exprimée.



Guidelines (lignes directrices) pour la rédaction du rapport d'évaluation psychologique édités par des organisations et ordres professionnels de psychologues dans le monde

Ce travail reste à faire dans notre pays

Le compte-rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent : A fond la forme ?

Quelques articles et références bibliographiques en français

Andronikof, A. (2006) Rendre compte aux parents de l'examen psychologique de leur enfant. Pourquoi ? Comment ?, *Perspectives psy*, 45 - 1, 33-39

Andronikof A., Fontan, P. (2014) L'examen psychologique de l'enfant : pratique et déontologie. *Neuropsych. enfance* 62, 403-407

Andronikof, A., Cognet, G. (2011). La communication des résultats psychologiques d'un enfant. In R. Voyazopoulos, L. Vannetzel, L.A. Eynard. *L'examen psychologique avec l'enfant et l'utilisation des mesures*. Conférence de consensus et analyses complémentaires. Paris : Dunod.

Grégoire, J. (2011). Recommandations pour la pratique de l'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant. In R. Voyazopoulos, L. Vannetzel, L.A. Eynard. *L'examen psychologique avec l'enfant et l'utilisation des mesures*. Conférence de consensus. Paris : Dunod.

Lavallard, M.-H. (2000). Evaluation et déontologie. *Bulletin de Psychologie*, 53(1) / 445, 101-105

Meljac, C. (2006). L'examen de l'intelligence d'un enfant : comment en rendre compte ? *Journal des psychologues*, 234, 49-51

Pedinielli, J-L., Rouvier, S. (2000). Ethique en clinique psychologique. L'éthique entre épistémologie et consensus. *Bulletin de Psychologie*, 53(1) / 445, 41 - 46.

Rogard, V. (2009). Restituer l'évaluation en psychologie. Questions éthiques. In O. Bourguignon, *La pratique du psychologue et l'éthique*. Liège : Mardaga.

Vannetzel, L., Voyazopoulos, R. (2016). *L'évaluation psychologique des enfants et adolescents en situation de handicap*. Rapport final. Paris : publication APPEA



Le compte rendu d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent

A Fond la Forme ?



association francophone de
psychologie et psychopathologie
de l'enfant et l'adolescent

WEBINAIRE
Mardi 1^{er} février 2022
18h00 – 19h00

Katia Terriot et **Robert Voyazopoulos**





WEBINAIRE
Mardi 8 mars janvier 2022
18h00 - 19h00

Penser autrement le développement
Ce que nous apprennent les enfants et adolescents
à besoins éducatifs particuliers

Avec

Florence Labrell – INSHEA - Suresnes

et Fabienne Lemétayer – Univ. de Lorraine - Nancy